

COMMUNIQUE DE PRESSE

CITY CARS

Siège Social : 51, Rue Ali Darghouth, 1001-Tunis

La société CITY CARS informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le mardi 18 Avril 2016, a passé en revue l'activité de la société durant l'année 2015 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015.

Il ressort de ces états financiers qu'au terme de l'exercice 2015, les résultats nets individuel et consolidé, se sont élevés respectivement, à 15.268.595 DT et à 16.229.674 DT, soit une progression respective par rapport à l'exercice 2014 de 17,4% et de 17,8%.

Par ailleurs, le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 0,920 DT par action, soit une augmentation de 15% par rapport à celui distribué en 2015, et de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire pour le vendredi 10 juin 2016 à partir de 10 heures à l'hôtel « Paris-Concorde », Rue du Lac Turkana – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire porte sur la modification des statuts de CITY CARS suite au changement de son siège social.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.